

ACTES COLLOQUE UMN - 10.6.22

ÉCONOMIE SOCIALE ET INCLUSION DES PERSONNES MIGRANTES

Un défi
européen

MERCI
POUR VOTRE
PARTICIPATION!



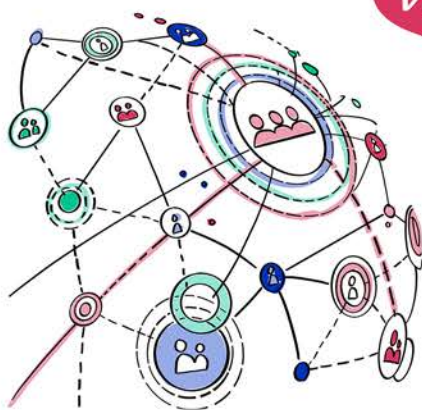
LE TRAVAIL POUR UNE INCLUSION DURABLE
DES PERSONNES MIGRANTES CONTINUE!!!

CONTACT ✉
PAULINE.
MALLET@
POSSIBLES.
ORG

CARTE D'IDENTITÉ CITOYENNE
ET CRÉATION D'UN TIERS-
LIEU LIÉGEOIS POUR
L'INCLUSION DE TOU-TE-S

RENDEZ-VOUS LE:
MARDI 18 OCTOBRE
de 9H30 à 12H30
POUR LA SUITE!

5555
18
OCTOBRE



PRÉSENTÉ PAR ORVILLE PLETSCHETTE (CEPAG, SMART)

SYNTHÉTISÉ VISUELLEMENT PAR JUDITH DU FAUX



MOT D'OUVERTURE PAR DIDIER VAN DER MEEREN

20 ANS DU MONDE DES POSSIBLES, CONTEXTUALISATION

Madame, Monsieur,

Nous sommes ravis de vous retrouver pour ce colloque européen Union Migrant Net qui initie simultanément 3 jours de festivités pour l'anniversaire des 20 ans du Monde des Possibles qui poursuit la vision d'une société interculturelle respectueuse des droits fondamentaux. 20 ans de pratiques inclusives avec les partenaires liégeois et européens, « accueillir comme nous aimerions être accueillis » est une de nos devises. Chaque semaine ce sont 200 personnes de 59 nationalités qui participent aux actions de l'association, 200 personnes reconnues réfugiées, en recherche de l'asile ou sans-papiers, 200 personnes qui ont des espoirs et des savoir-faire qui ne demandent qu'à être reconnus et valorisés.

Cet anniversaire et ce colloque font donc écho à une sensibilité qui se déploie sur l'accueil des personnes qui arrivent à Liège dans l'espoir d'une ville meilleure. Nous vous invitons à consulter le programme des festivités auxquelles vous êtes les bienvenu.e.s à partir de ce soir en Potiérue dans le centre de Liège. Vous trouverez les 20 possibles que nous aimerions poursuivre dans les 20 prochaines années avec vous pourquoi pas, n'hésitez pas à les enrichir.

Union Migrant Net est coordonné par la Confédération Européenne des syndicats et à ce titre constitue une formidable porte d'entrée vers d'autres réalités européennes qui partagent les mêmes enjeux d'inclusion. Ici à Liège, le projet est porté par la Ville et le CEPAG qui œuvrent depuis 2 ans à constituer une dynamique qui s'articule à l'initiative Liège ville Hospitalière mais qui pourrait aussi contribuer à une politique migratoire en Wallonie.

UMN met en lumière des initiatives d'économie sociale portées par des personnes d'origine étrangère qui réduisent les discriminations structurelles dont elles font l'objet sur le marché du travail en Wallonie en proposant des solutions de services utiles à la société (service d'interprétation, de mobilité douce, restauration, ...). Union Migrant Net contribue aussi à changer le narratif médiatique sur les migrations, à montrer de belles réussites d'inclusion dont vous pourrez entendre quelques témoignages par leurs protagonistes. Nous aborderons aussi les défis qui concernent les nouvelles formes de travail aujourd'hui comme le statut du travailleur et sa protection contre l'ubérisation des secteurs et l'hyperflexibilisation. L'expertise des syndicats européens est ici mobilisée.

Concrètement nous aurons l'occasion dans la 1^{ère} partie de ce colloque de découvrir des pratiques de partenaires européens (que je remercie) qui ont donné des résultats encourageants en termes de valorisation des savoir-faire, de modèles économiques mais aussi d'articulations avec des politiques municipales, des villes qui placent les questions d'inclusion au cœur de leurs priorités. Un des objectifs de cette journée est de réfléchir au transfert possible de ces pratiques dans d'autres réalités européennes, de voir aussi comment elles peuvent faciliter la régularisation des personnes étrangères les plus exclues de la société.

La seconde partie du colloque travaillera le passage à l'échelle, comment faire réseau et mutualiser ces pratiques européennes pour nourrir durablement et efficacement des politiques d'inclusion, les contributions de DIESIS, REVES et le GRDR seront à cet égard précieuses.

Nous aurons aussi l'opportunité d'entendre Madame Ursula Hönich de la Commission Européenne – DG HOME qui pourra exposer les défis qu'elle entend adresser notamment dans la suite de la crise Ukrainienne.

C'est bien l'ambition d'Union Migrant Net que de définir de nouvelles formes de coopération entre acteurs sensibles à une meilleure inclusion des personnes migrantes comme les municipalités, les associations et les syndicats. Nous aurons à cet égard l'occasion d'échanger sur le concept de tiers-lieu en tant qu'espace concret dédié à des projets d'économie sociale qui bénéficieraient de dynamiques institutionnelles avec des partenaires publics/privés, corps académiques au sein d'un écosystème innovant. Une étude de faisabilité d'un tel tiers-lieu avec des savoirs académiques et professionnels, des preuves empiriques/tangibles contribuera comme ce colloque à convaincre les décideurs que cette perspective est crédible.

C'est une dynamique que nous poursuivrons l'après-midi avec certains d'entre-vous en analysant les perspectives de développements après le projet Union Migrant Net. De réelles opportunités s'offrent à nous via d'autres appels à projets européens que nous pourrions explorer.

Union Migrant Net fait écho à la vision du Monde des Possibles depuis 20 ans ; inclure les personnes étrangères par l'apprentissage du français et nouvelles technologies, le plaidoyer pour les droits fondamentaux, la valorisation des savoir-faire par l'économie sociale et solidaire mais aussi défendre le principe « nothing about us without us », comment ces personnes peuvent elles-mêmes développer un pouvoir d'agir qui orientera les politiques qui les concernent.

Alors prêts à contribuer ?
On vous emmène !


UNION
MIGRANT**NET**

BIENVENUE AU COLLOQUE D'OUVERTURE DES
20 ANS DU MONDE DES POSSIBLES



3 JOURS de FESTIVITÉS

20 ANS D'INCLUSION

avec **DIDIER VAN DER MEEREN**

RÉSEAU EUROPÉEN

BONNES PRATIQUES

U.M.N.


59 NATIONALITÉS

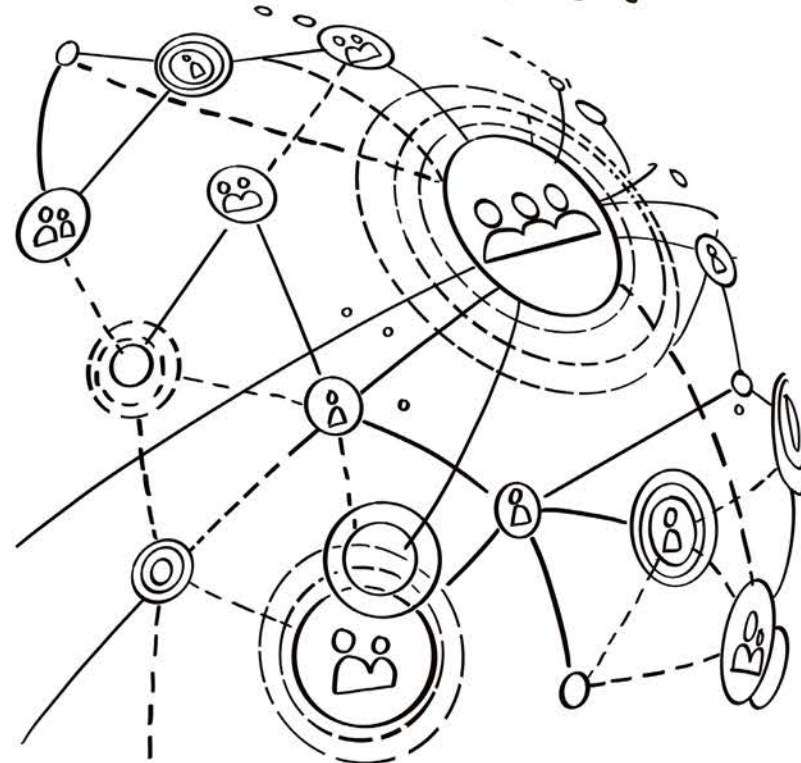
VILLE HOSPITA-LIÈRE

CHANGER LE NARRATIF!

ACCUEIL de PERSONNES MIGRANTES à LIÈGE

OPPORTUNITÉS de DÉVELOPPEMENT

"Nothing about us. without us"



COLLOQUE UNION MIGRANT NET : 10 JUIN 2022



INTERVENTION DE LA VILLE DE LIÈGE

GREGOR STANGHERLIN, INCLUSION DES PERSONNES MIGRANTES À LIÈGE, PERSPECTIVES

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à profiter de ces quelques minutes pour mettre en perspectives le travail que la Ville de Liège va mener avec ses partenaires locaux (le Monde des Possible et le CEPAG) aux cours des prochaines années dans la continuité du projet UNM à Liège. Ce **guide** sur l'économie sociale et solidaire par et pour les migrants nous a permis de forger une vision commune sur notre territoire et de préciser la mission de la Ville de Liège pour soutenir les activités ESS à Liège. Nous tenons à remercier les nombreux partenaires qui ont collaboré à l'élaboration de ce guide.

« Pour promouvoir le développement d'initiatives en ESS en lien avec l'inclusion des personnes migrantes, il faut une volonté politique forte au niveau communal, et ce notamment afin de créer les conditions d'un dialogue et d'une coordination entre les politiques d'intégration et d'emploi. En adoptant une approche locale qui tienne compte des besoins spécifiques des personnes migrantes, les pouvoirs publics reconnaissent la particularité de ce public.

Dans cette optique, de nombreuses expériences de terrain en économie sociale dédiées aux travailleurs migrants et développées dans différents pays d'Europe ont été étudiées, avec comme question focale : comment l'économie sociale peut-elle constituer une alternative aux dispositifs d'insertion socioprofessionnelle classiques pour les personnes d'origine étrangère ? A laquelle s'ajoute la question de savoir quel rôle les politiques publiques locales ont à jouer dans ce processus ? » (Page 15 du guide).

Cette recherche approfondie a permis de dégager une dizaine de pratiques inspirantes (non-exhaustives), citées ici et développées dans la suite du Guide :

Bonne pratique 1 : Coconstruction des politiques publiques et inscription dans le réseau des villes accueillantes en Europe ;

Bonne pratique 2 : Engager un partenariat villes/syndicats pour un accès durable des migrants à la formation et au travail ;

Bonne pratique 3 : Utiliser les outils et réseaux existants pour favoriser l'inclusion par l'économie sociale ;

Bonne pratique 4 : Créer un "guichet unique" municipal, regroupant les services dédiés aux personnes migrantes ;

Bonne pratique 5 : Articuler de manière volontariste l'économie sociale et solidaire à l'inclusion sociale et à la citoyenneté active des personnes migrantes ;

Bonne pratique 6 : Intégrer les initiatives en économie sociale portées par les personnes migrantes dans le paysage municipal : le recours aux initiatives en économie sociale dans les marchés publics, l'intervention publique dans la stabilité des projets ;

Bonne pratique 7 : Considérer les enjeux des tiers lieux, comme vecteurs d'inclusion des personnes migrantes ? ;

Bonne pratique 8 : Soutenir l'économie sociale comme milieu de formation à l'acquisition de compétences sociales et professionnelles : des expériences transitoires constitutives de tremplins vers l'emploi ;

Bonne pratique 9 : Combiner une approche inclusive par filière intégrant l'apprentissage de la langue à la formation profession-

nelle ;

Bonne pratique 10 : Articuler l'implication dans des initiatives en économie sociale à la reconnaissance d'un titre de séjour.

La mise à disposition d'un lieu/d'un espace et l'utilisation des marchés publics pour faciliter le développement de ce type d'initiatives à Liège sont les pistes les plus pertinentes qui ont été identifiées. Concrètement, des bâtiments communaux pourraient être utilisés d'une façon temporaire ou pérenne pour des activités d'ESS. La mise en place de clauses sociales dans les marchés publics de services comme le catering pourrait par ailleurs permettre que ces marchés soient confiés à des nouvelles structures d'ESS afin d'impulser leur développement.

Le séminaire du 18 octobre 2022 sera l'occasion de présenter plus amplement l'état d'avancement de notre réflexion.

L'élaboration de ce guide a aussi permis de prendre conscience des ressources dont dispose notre territoire pour développer ce type d'initiatives : centres des recherches universitaires spécialisés, dispositifs publics de soutien à la mise en place de structures, expériences coopératives réussies dans des champs d'activités diversifiées,...

Dans une ville comme Liège marquée par les migrations et en Wallonie, les constats en matière d'accès à l'emploi des personnes migrantes sont interpellants : la Wallonie a un des taux d'emploi parmi les plus faibles de personnes étrangères ou d'origine étrangère dans les pays membre de l'OCDE. Des synergies entre la ville, son CPAS, le FOREM et les associations sont à renforcer pour permettre l'accès à l'emploi de tous.

VILLE HOSPITALIÈRE

Après plus de 2 années de crise, le Collectif pour une justice migratoire a rencontré le Bourgmestre le 15 février et un plan d'action sera élaboré au cours des prochains mois.

La publication du webzine «Diversités Magazine» dont le hors-série 4 sur «Liège Ville Hospitalière» a été orchestrée par ma chère collègue Anne Melice témoigne de la continuité des initiatives menées sur le territoire liégeois.

En octobre 2022, la Journée alimentation saine sera organisée autour de la thématique de la diversité. Cela sera une nouvelle occasion de mettre en lumière la diversité interculturelle de notre ville.

La Ville de Liège a candidaté au Prix européen de l'inclusion et de la diversité. Ce nouveau prix témoigne de l'importance accordée par la Commission à cette problématique à l'agenda européen. Nous félicitons la Ville de Cologne en Allemagne qui a remporté le Prix dans la catégorie des villes de plus de 200.000 habitants. Nous continuerons à candidater à ce prix à l'avenir pour témoigner de notre volontarisme.

La Ville a décidé de participer au projet Erasmus + UNIC « Université Européen de Villes post-industrielles ». L'enjeu de ce projet pour la Ville de Liège est de mettre en place des recherches engagées et des city lab autour d'enjeux partagés avec l'université. La thématique de la diversité constitue une des deux priorités pour les deux institutions. J'espère que cette collaboration permettra de faciliter la mise en place d'actions concrètes pour faire de Liège une ville encore plus inclusive.



PROJETS EUROPÉENS EMBLÉMATIQUES EN ÉCONOMIE SOCIALE INCLUSIFS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS. AVEC :

- [Migracoop](#) (Paris) : Martine Ndiaye (Reveil) Anna Mourlaque (Meltingcoop)
- [Univerbal](#) (Liège) : Lorena Espino
- [Parallax](#) (Liège) : Richard Ovono

Pour nous immerger dans ce que peuvent être des projets en économie sociale inclusifs des personnes d'origine étrangère, j'appelle maintenant plusieurs projets européens emblématiques à prendre place sur scène, pour un 1er panel : Martine Ndiaye de l'association Reveil et Anna Moularque de Meltingcoop, pour le projet Migracoop à Paris. Richard Ovono de Parallax, Lorena Espino d'Univerbal à Liège.

BONNES PRATIQUES

• CO-CONSTRUCTION
COLLABORATIONS

• GUICHET
UNIQUE
mutualisation
des lieux

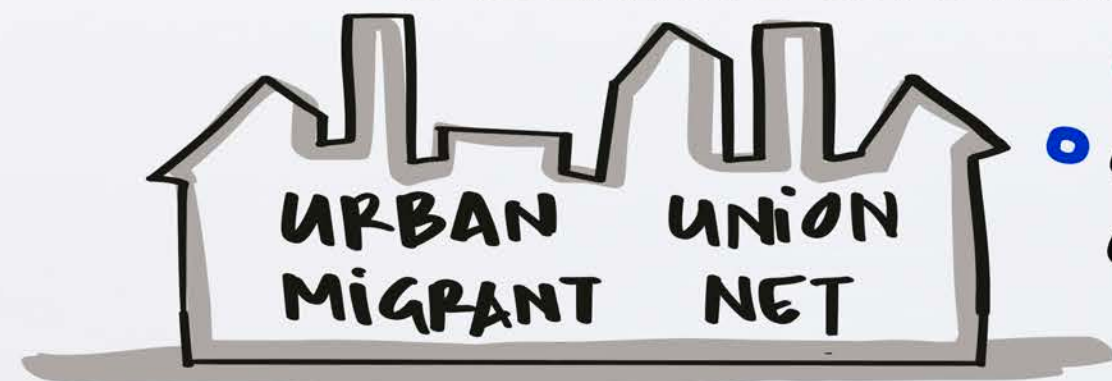
• INTÉGRER LES
INITIATIVES
DANS LE
PAYSAGE
MUNICIPAL

S'APPUYER SUR
LES
RESSOURCES
LOCALES

APPELS à
PROJETS

mise à disposition de
BÂTIMENTS
COMMUNAUX

VILLE
HOSPITALIÈRE



VOLONTÉ
POLITIQUE
FORTE !



APPROCHE
LOCALE





QUESTIONS

• POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER, ET EXPLIQUER EN QUELQUES MOTS VOTRE PROJET D'ÉCONOMIE SOCIALE ? DE QUELS CONSTATS ET BESOINS SONT NÉS VOS PROJETS ? ET À QUI S'ADRESSENT-ILS ?

Martine : Je fais partie de l'association Réveil, fondée il y a 3 ans.

Anna : Directrice de l'association Meltincoop, qui comporte le programme Migracoop avec l'association Réveil. Migracoop, c'est l'expérimentation d'une coopérative éphémère de 5 mois en 2019-2020. Après, nous avons testé une coopérative éphémère d'artisanat textile de 5 mois sur le même principe. Lieu de production économique, des entrepreneurs et une véritable création d'entreprise : gestion, organisation, proposer une offre, travailler dans un restaurant associatif avec de vrais clients. Cela a servi à faire des prestations traiteur en cadre réel. Pour l'artisanat textile, on a monté un atelier de couture qu'on a équipé : 10 entrepreneuses, un local d'expérimentation en direct sur toutes les faces de l'entreprises, de l'offre à la communication en passant par la prise de décision. Actuellement, nous avons conservé le lieu de production textile. On n'a pas renouvelé les coopératives éphémères, format lourd, mais on a continué les ateliers déjà lancés. On accompagne une quinzaine d'entrepreneuses au sein de l'atelier, ce qui signifie : des points projets, des ateliers collectifs, l'accès à un lieu de production économique, une référente technique qui accompagne les projets de chacune, une mise en réseau, des visites inspirantes, la mobilisation de ressources autour des besoins. L'accompagnement, c'est aussi la parole et les usages qu'on a intégrés : nous organisons des réunions d'entrepreneuses tous les mois et demi, pour discuter de la gestion commune de l'atelier, des améliorations éventuelles et les besoins qui émergent en matière de formation.

Nous nous adressons à des entrepreneuses – surtout des femmes, avec des savoir-faire métiers, moins à l'aise avec l'écrit et les pratiques de formalisation. Nous leur proposons un accompagnement opérationnel avec des lieux où elles peuvent produire (cuisine ou textile), dans la fabrication. On fait un accompagnement sur mesure avec une mise en réseau professionnel. On a cette entrée métier essentielle. Nous avançons en faisant, dans une visée d'innovation sociale : nous proposons par exemple des cours de français pour l'entrepreneuriat, ce qui n'existe pas en France actuellement. L'idée est de lever les freins linguistiques en partant de son projet, ce qui est motivant pour progresser. On a développé un format flashcoop : format coopératif pour sensibiliser à l'entrepreneuriat sur 10 jours. On crée des petites entreprises éphémères pour penser un produit, en le fabricant et en le commercialisant, en faisant le bilan comptable : on découvre toutes les étapes de l'entrepreneuriat de manière très concrète. L'idée est de réaliser des mises en situation, des tests concrets pour avancer sur les projets professionnels mais aussi sur la vie tout court, car c'est de la mise en réseau et de la montée en compétence. Que l'entreprise soit mise en place ou non, ce n'est pas l'objectif final : l'important est le chemin.

Lorena : Univerbal, projet d'économie sociale qui valorise les compétences linguistiques des personnes d'origine étrangère à travers l'interprétariat en milieu social. Le projet se compose de 2 volets : la formation et le service. La formation se compose d'un module basique et d'une plateforme de formation continue : déontologie, terminologie, informations sociales. Le service permet aux personnes d'expérimenter leur pratique dans un cadre professionnel et de trouver une reconnaissance de leurs compétences. En 2021, nous avons enregistré 4400h de prestations réalisées par les 45 interprètes du service auprès des institutions liégeoises qui font appel à Univerbal. Ces interprètes proposent 23 langues actuellement.

Richard : Parallax est une remise de prix dans le domaine des arts numériques. J'ai étudié à Saint-Luc et j'ai constaté que les étudiants postulaient en dehors de la Wallonie ou à l'étranger pour participer à des concours et présenter leurs réalisations. J'ai donc eu l'idée de proposer une plateforme pour donner une place aux jeunes créatifs à Liège. Parallax a été pensé en 2018, mais la 1ère édition a été réalisée grâce au Monde des Possibles et à Sirius en novembre 2021. Sirius est un hub qui réunit plusieurs formations dans le domaine digital.

• DE QUELS APPUIS ONT BÉNÉFICIÉ VOS PROJETS POUR SE LANCER, SE STABILISER, SE FAIRE CONNAÎTRE ? QUEL RÔLE JOUE, OU POURRAIT JOUER, LES VILLES OU LES RÉGIONS DANS VOS 3 PROJETS ?

Univerbal – Lorena Espino : le projet se fonde sur la volonté des participants à s'impliquer dans la dynamique. Le Monde des Possibles a mis en place les modules de formations et les ressources nécessaires pour le développement du service. Le projet s'est stabilisé grâce aux partenaires qui commandent des prestations et qui font confiance au service Univerbal. L'interprétation en milieu social joue un rôle fondamental dans l'inclusion des personnes migrantes ; la ville pourrait s'investir davantage car il manque de financements pour rémunérer les interprètes. Une reconnaissance est déjà présente néanmoins. De nombreux services n'ont pas les moyens financiers pour faire appel à des interprètes.

La Région Wallonne soutient financièrement le projet avec une subvention facultative, avec un agrément récent en économie sociale et solidaire également. La Fondation Roi Baudouin a également soutenu le projet.

Migracoop : nous avons été soutenues au départ par le Crédit Coopératif, pendant 2 ans. Ils ont adhéré à notre idée, avec un effet levier. La Ville de Paris, à travers ses différents services, nous finance à hauteur de 30% de notre budget, avec une volonté de nous aider dans la durée pour nous ancrer dans l'Est parisien. C'est un partenariat solide et durable. Plateau Urbain, une coopérative d'occupation temporaire, nous permet de louer à prix modique nos bureaux pour 3 ans, renouvelables. Nous n'aurions pas pu démarrer notre projet sans lieu concret, sans cette structure.

La Région Île de France ne nous aide pas, mais l'Etat nous soutient sur les contrats aidés : aides à l'alternance, postes en fonction des profils recrutés avec une partie du salaire pris en charge par l'Etat.

• QUELLE EST LA MESURE D'IMPACT SOCIAL DE VOS PROJETS ? QUELS EN SONT LES ASPECTS POSITIFS, NOTAMMENT SUR LEURS PARTICIPANTS ?

Migracoop : la question de l'impact est compliquée dans la création d'entreprise. Ce n'est pas parce que l'entreprise a un statut et une immatriculation que les choses sont aussi simples. Le cheminement est long et complexe. Nous souhaiterions travailler davantage sur des indicateurs plus fins que la question binaire de la création d'entreprise. L'entrepreneuriat est aussi un levier pour autre chose que des questions économiques : monter en compétences, rencontrer un réseau, changer son rapport aux autres, concrétiser un projet valorisant, mettre en œuvre une idée.

On parle beaucoup d'autonomie, d'émancipation et de pouvoir d'agir : à l'atelier couture, les femmes ont un badge et une boîte à

clé pour accéder 24h/24 aux machines. Nous vérifions l'autonomie, notamment sur les machines avec la référente technique, car nous avons du matériel professionnel. L'entrepreneuriat s'intègre à une vie sociale qui comporte des enjeux, des difficultés, dans un parcours de vie. Cet accès adapté induit qu'elles intègrent leur vie à leur activité, selon leur disponibilité, pour venir produire quand elles le peuvent. Certaines travaillent les retouches, la création mode, la conception, d'autres la transformation de vêtements : les besoins ne sont pas les mêmes sur l'atelier. Les créatrices travaillent par exemple davantage le soir et la nuit. Le bâtiment est sécurisé à tous moments. Cet aspect redonne l'autonomie, aussi pour ces femmes qui ont une famille, un autre emploi en même temps. On est dans un immeuble d'activités : l'atelier est au 1er étage et les bureaux au 2ème. Les femmes sont intégrées à la vie du bâtiment par cette autonomie, l'accès à la cantine : elles se retrouvent dans un environnement professionnel de travail. On sort de ce regard « bénéficiaires d'un dispositif d'accompagnement » : ces femmes sont considérées comme des entrepreneurs parmi d'autres. Elles croisent à la cantine des architectes, photographes, associatifs... Cela est important et induit de la revalorisation, des échanges entre projets. Cela amène de la confiance en soi. Mais mesurer cet impact est plus difficile qu'en terme de quantité d'heures. L'activité a un impact sur leur vie en général : cette revalorisation a des effets sur leur vie quotidienne.

Univerbal : Nous vivons les mêmes enjeux. Nous sommes en train de réaliser une étude de mesure d'impact qualitative soutenue par la Fédération CAIPS et financée par la Région Wallonne. L'analyse est encore en cours, mais on a déjà certaines hypothèses qui appuient ce que vous expliquez : l'émancipation, le fait de sortir de chez soi, de retrouver confiance, d'obtenir un micro-revenu augmentent la capacité d'agir. Les résultats nous aideront à formaliser ces intuitions positives à partir des témoignages des participants.

Parallax : le projet est encore un « petit bébé » car nous en sommes à la 1ère édition, mais les feedbacks des créatifs sont encourageants, car ils semblent attendre la prochaine édition. Cela a mis en évidence la créativité des jeunes liégeois, ce qui indique le potentiel de l'événement. Concernant les appuis financiers, nous avons eu la chance d'être soutenues via Sirius et le Monde des Possibles, avec un financement du Digital Belgium Fond Skills. Pour la prochaine édition, je lance un appel ! Nous sommes allés présenter le projet à Prometea ASBL pour faire grandir le projet, qui a pour objectif de valoriser les jeunes créatifs. Nous avons tenu à récompenser les lauréats par une enveloppe de 200 euros, ce qui compte aussi.

• QUELS SONT LES FREINS QUE VOUS RENCONTREZ DANS LE DÉVELOPPEMENT DE VOS PROJETS ?

Migracoop : les freins sont le pendant du financement. Ces financements sont morcelés. Nous sommes une équipe de 4 : sur l'entrepreneuriat, la référence technique et un alternant. La charge de recherche de financement permanent prend du temps, au détriment de l'expérimentation et de l'accompagnement. Les freins sont le vis-à-vis d'une petite structure. Cette taille intermédiaire de la structure, avec des salariés, mais trop petite pour prétendre à certains financements conditionnés. Il est dommage que des financements n'existent pas pour de telles structures. On travaille sur de l'humain, mais il y a une déconnexion avec les réalités : une participante dort une nuit sur deux dans nos bureaux, nous connaissons des soucis de logement importants sur Paris. Le temps social sur des situations de vie compliquées nous prend de plus en plus de temps. Il n'est pas possible d'entreprendre sans

être serein sur certains aspects vitaux ; c'est une question de disponibilité. Cela crée un décalage entre ce qu'on nous demande de justifier dans le cadre de nos financements, et le public qu'on nous demande de cibler, en situation de vulnérabilité (santé, logement, etc.). Nous sentons ce décalage entre les objectifs attendus et les réalités sociales.

Parallax : le premier frein que j'identifie est l'accès à un espace pour se regrouper, réfléchir, installer son matériel. C'est aussi important au niveau psychologique : se sentir apaisé, établir un projet durable. Je trouve intéressant l'idée du tiers-lieu car cela va aider les personnes dans ma situation, qui ont des idées et souhaitent apporter quelque chose à la ville de Liège. Un endroit pour entreprendre.

Univerbal : le manque de financement frappe aussi les interprètes. Il y a une difficulté de penser un modèle économique public, qui doit le rester le plus possible. Comment trouver un modèle hybride entre financement public et privé. Il s'agit de stabiliser l'activité.

• CONCERNANT LA STABILISATION DU STATUT DE SÉJOUR DES PERSONNES MIGRANTES DE VOTRE PROJET : QUEL EST L'IMPACT DE VOTRE PROJET ?

Migracoop : nous constatons que ce n'est pas un levier suffisant. Nous accompagnons des personnes qui éprouvent des difficultés pour obtenir un titre de séjour ; l'une d'elle attend depuis 3 mois un rendez-vous à la Préfecture de Paris. Une entrepreneuse vient d'avoir son titre de séjour renouvelé pour 6 mois seulement. Mais le délai est de 2 mois pour obtenir un nouveau renouvellement. Donc, la stabilité n'est que de 4 mois : impossible d'accompagner dans l'entrepreneuriat avec cette constante épée de Damoclès ! Le cerveau n'est pas disponible pour tout : dans cette précarité sociale, financière, cette instabilité au niveau des documents administratifs, c'est un espèce de leurre de penser qu'on peut avancer sereinement dans un projet professionnel. Nous pouvons faire des courriers pour indiquer que les personnes

sont accompagnées par Migracoop, mais l'impact sur les dossiers de séjour est très faible. L'entrepreneuriat n'est actuellement pas un levier vers la régularisation de séjour. Par contre, il constitue un levier pour garder le moral et c'est important aussi.

Univerbal : l'implication dans le projet permet de démontrer l'ancrage local. Des participants nous demandent des attestations pour solidifier leurs demandes de régularisation, même si l'impact est faible.

Richard : Parallax s'adresse à des personnes avec et sans titre de séjour, et je peux parler de ces situations. Je partage ce que Martine vient de dire : entreprendre avec la menace d'une expulsion est très difficile. On essaye de garder le moral pour affronter les difficultés administratives. Je me considère comme un pirate : dans cette situation, je pense qu'on doit malgré tout poursuivre nos objectifs, nos rêves et la réalisation de nos projets de vie. Je garde cette détermination.

• QUEL CONSEIL DONNERIEZ-VOUS À UNE STRUCTURE QUI SOUHAITERAIT SE LANCER DANS UN PROJET COMPARABLE AU VÔTRE, DANS UNE AUTRE VILLE EUROPÉENNE ?
• ET POUR TERMINER, QUELLES SONT LES PERSPECTIVES DE VOS 3 PROJETS, VOS OBJECTIFS POUR L'AVENIR ?

Univerbal : nous conseillons aux structures émergentes de se faire accompagner par des experts, rencontrer des personnes déjà sur le terrain et se créer un réseau professionnel de soutien. Nos perspectives est de créer de nouveaux partenariats à tous les niveaux, pour s'inspirer de ce que font les autres, créer des synergies pour soutenir notre projet.

Migracoop : nous sommes en recherche d'échanges de bonnes pratiques, tout en conservant ce côté artisanal et expérimental, qui nous maintient au plus près des réalités du public qu'on

accompagne. Nous sommes au plus près des besoins à cette échelle : même si certains besoins sont communs, ils diffèrent selon les localités. Les situations ne peuvent pas être transférables totalement. Par contre, nous sommes ouvertes à partager notre expérience et nous inspirer, tout en conservant un format artisanal et associatif. Le but étant de conserver la qualité et le rythme de notre travail, dans la stabilité. Nous pourrions travailler dans le cadre de module plus classiques d'incubateurs, qui pourraient nous ouvrir davantage de financements, mais cela n'est pas adapté à ce que nous pensons nécessaire de faire pour le public que nous accueillons, au plus près de nos entrepreneuses et des freins qu'elles rencontrent. La coopération, la mutualisation, tout en gardant nos spécificités. Laisser des espaces vierges et ne pas tout baliser nous paraît essentiel : un champ d'expérimentation, où des choses imprévues peuvent émerger. Accepter qu'on ne sait parfois pas ce qui se passera d'ici 3 mois, les envies et énergies à ce moment-là.

Parallax : la perspective est d'organiser la 2ème édition cette année. Le conseil que je pourrais donner est de se faire accompagner : depuis quelques mois, je suis accompagnée par l'Interlab d'Interra, ce qui m'a reboosté dans mon projet entrepreneurial. C'est bon pour le moral de se sentir soutenu.

QUESTIONS/RÉPONSES DU PUBLIC

QUESTION : L'ENTREPRENARIAT PEUT ÊTRE UNE VOIE D'ACCÈS À L'EMPLOI POUR LES PERSONNES MIGRANTES. DANS LES 5 ANS, 70% DES ENTREPRISES NOUVELLES FONT FAILLITE. UN SOUTIEN DE 5 MOIS EST-IL SUFFISANT? COMMENT SOUTENIR UNE DURABILITÉ DE CES ENTREPRISES ?

Migracoop : en réalité, nous accompagnons généralement sur une durée d'un an, et davantage car une fois les entrepreneuses implantées dans notre atelier, elles y trouvent des habitudes professionnelles. C'est long d'entreprendre, et quelques mois ne suffisent pas : ils permettent seulement de démarrer un projet. Des incubateurs qui accompagnent sur 2/3 ans sont rares, alors que cela est plus pertinent.

Nous accompagnons des personnes avec des freins linguistiques, une fracture numérique, des problèmes administratifs et sociaux, mais des savoir-faire et compétences. Nous partons de loin. Utiliser les outils classiques (business canevas, comptabilité analytique, etc.) n'est pas adapté, ni cette formalisation par l'écrit. L'expérimentation de 5 mois répondait à ces freins identifiés : construire des savoirs théoriques en vis-à-vis du concret, dans le cadre d'activités informelles la plupart du temps. Les dispositifs d'accompagnement sont tellement théoriques qu'ils ne sont pas adaptés à ces réalités. Nous souhaitons faire comprendre qu'une première expérience d'une entreprise réussie ensemble renforce les capacités individuelles et collectives : tester pendant 5 mois toutes les composantes réelles d'une entreprise. Nous avons été accompagnées par une coopérative d'activité et d'emploi (Copa-name et Clara).

Parallax : Interra adapte le projet sans date limite, jusqu'au moment où le projet estime être suffisamment prêt. L'accompagnement s'adapte à l'entrepreneur et pas le contraire, de manière flexible.

QUESTION : VOS PROJETS S'ADRESSENT-ILS ESSENTIELLEMENT À DES FEMMES ?

Univerbal : le projet est né en faveur des femmes migrantes victimes de violences. Il s'est ouvert ensuite à toutes et tous. Les hommes sont moins nombreux, certainement parce qu'ils ont accès plus facilement au marché de l'emploi.

Migracoop : nous vivons la même chose qu'Univerbal. Nos programmes ne sont pas genrés mais nous accueillons presque uniquement des femmes. Les hommes semblent accrocher au fait d'avoir un lieu de production, un accompagnement, mais moins aux dynamiques de groupe où les femmes sont très majoritairement présentes. De plus, les hommes que nous avons rencontrés sont peut-être moins disponibles car travaillent à temps plein.

Parallax : le projet s'adresse à tout le monde, sans limite d'âge, de conditions administratives ni de genre. Nous n'avons pas de critères pour intégrer le projet.

QUESTION : NOUS AVONS PARLÉ DES 20 POSSIBLES POUR LE FUTUR, DANS LE CADRE DES 20 ANS DU MONDE DES POSSIBLES. QUELS SÉRAIENT VOS RÊVES DANS LES 20 ANS À VENIR ?

Migracoop : nous souhaiterions que ce programme devienne un programme d'entrepreneuses autonomes, avec davantage de femmes entrepreneuses dans notre Conseil d'Administration et fasse vivre l'association.

Univerbal : notre objectif est d'obtenir un statut de travailleur pour nos interprètes, et pas un paiement de défraiement insuffisant. Nous souhaitons faire sortir ces travailleurs de la précarité induite par les articles 60 ou le bénévolat.

Parallax : la première étape est de consolider ce rendez-vous annuel. Puis d'organiser un festival créatif, étendu à plusieurs jours, pour laisser l'opportunité à des artistes de venir présenter leurs œuvres sans forcément candidater au prix, réaliser des workshops et des démonstrations de ce qu'ils font dans leur chambre ou leur atelier. Je souhaiterais que cet événement devienne un rendez-vous liégeois attendu par les créatifs. Je pourrais parler énormément de ces rêves !

Migracoop : l'inclusion, ce n'est pas d'inviter les gens au bal mais de les inviter à danser ! Je rêve d'un monde qui se transforme, avec des politiques publiques qui prennent en considération ces personnes : considérer les gens comme des pairs, en changeant de lunettes. Chacun est expert de sa vie, et peut partager cette expertise, pour rendre plus de justice au monde. J'en profite pour remercier tout le monde ici : ces temps de mutualisation sont importants, et c'est aussi ce qui fait avancer les choses.



PROJETS DE TERRAIN EN ÉCONOMIE SOCIALE INCLUSIFS

avec M. Ndiaye, A. Moularque, L. Espino et R. Ovono

Meltingcoop

univerbal



Région
Wallonne



mais...
NOUS MANQUONS
DE FINANCEMENTS



APPUIS

FONDATION
Roi Baudouin



• FONDATION DU
CRÉDIT COOPÉRATIF
(FRANCE)

• VILLE de PARIS
(30% DU BUDGET)

• DISPOSITIFS
de CONTRATS
AIDÉS

• PLATEAU URBAIN
(LOCAUX)

À PARIS...

BESOIN de
CRITÈRES
PLUS FINS

DIFFICILE à
MESURER

VALORISATION

IMPACT

LIBERTÉ
AUTONOMIE

ÉCHANGER
SUR SON
PROJET

POUVOIR
D'AGIR

VIE
SOCIALE





RÉSEAUX LIÉS À L'INCLUSION DES TRAVAILLEURS MIGRANTS PAR L'ÉCONOMIE SOCIALE

AVEC :
- DIESIS : VESA LATIFI
- GRDR : JONATHAN STEBIG

J'invite maintenant Vesa Latifi, de DIESIS, et Jonathan Stebig, du GRDR, à prendre place sur scène dans le cadre d'un second panel consacré à des réseaux européens d'économie sociale.

PRÉSENTATION

Vesa : je suis gestionnaire de projet au sein du réseau DIESIS, fondé en 1997. C'est l'un des plus larges réseaux de soutien d'économie sociale, entrepreneuriat social et innovation sociale aujourd'hui. Nous sommes présents dans 23 pays à travers l'Europe et un peu plus loin (Liban et Ukraine). DIESIS a consolidé l'idée à travers les années que la connaissance est l'une des principales ressources en économie sociale. Les sujets traités et priorités ont fort évolué, en même temps que les défis de l'économie sociale et de la société : migration, genre, discrimination, industries de création culturelles, conditions équitables de travail, etc. plus récemment, nous nous concentrons sur la transformation digitale des entreprises sociales. Nous sommes très actifs en matière migratoire : récits migratoires, intégration sociale des ressortissants de pays tiers.

Jonathan : je travaille au GRDR, structure cinquantenaire travaillant sur des projets de développement menés en Afrique de l'Ouest

créée par des migrants africains ayant rencontré des agronomes locaux. La structure s'axe historiquement sur un accompagnement de proximité, avant d'évoluer selon les besoins de ses publics : regroupements familiaux, vieillissement de la population en France, naissance des nouvelles générations ont fait survenir de nouvelles problématiques d'emploi, scolarisation, santé, etc. Elle a donc commencé à intégrer dans les années 2000 les questions d'intégration, accès au droit, insertion de ces mêmes publics en France, pour ne plus être uniquement tournée vers le développement à l'étranger mais également les bonnes conditions d'intégration ici.

QUESTIONS

POUEZ-VOUS EXPLIQUER EN QUOI, D'APRÈS VOUS, L'ÉCONOMIE SOCIALE PEUT ÊTRE INCLUSIVE DES TRAVAILLEURS MIGRANTS ?

GRDR : l'économie sociale en France aujourd'hui est quelque chose de très cadré législativement parlant. Pour cette raison, elle n'est pas réellement inclusive des travailleurs migrants. Par contre, lorsqu'on parle plutôt d'économie spontanée, informelle, on découvre des solutions, stratégies, tactiques développées par les migrants qui s'adaptent au regard de cette réalité afin d'exister dignement dans la société d'accueil. Ici, l'économie devient inclusive, révélant des savoir-faire, compétences dans différents secteurs, permettant de créer de l'économie réelle.

DIESIS : l'économie sociale a l'inclusion ancrée dans son ADN. Les entreprises du secteur, et notamment celles créées par les migrants, donnent des opportunités aux autres migrants, sont ouvertes à différentes situations, sont plus attractives, flexibles,

résilientes que dans le « business as usual ». C'est aussi grâce à sa gouvernance, partagée et démocratique. L'origine de sa création est aussi basée sur des besoins spécifiques. Cette dimension participative est importante pour la sécurité et la protection, fournie dans les activités économiques. Ces entreprises sont capables de créer des emplois de qualité, notamment dans les secteurs au sein desquels beaucoup de migrants travaillent. Ceci aide pour d'autres procédés clés de la migration : logement, formation professionnelle, inclusion active. DIESIS promeut fortement les entreprises sociales qui créent de nouveaux emplois, autant que l'entrepreneuriat et l'accès aux activités économiques pour migrants et réfugiés.

EN QUOI LES MUNICIPALITÉS PEUVENT ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES EN ÉCONOMIE SOCIALE INCLUSIVES DES TRAVAILLEURS MIGRANTS ?

DIESIS : nous n'avons pas de relations directes avec les municipalités mais de notre point de vue, les autorités publiques devraient faciliter le processus d'accès aux organisations aidant les migrants, et pas uniquement se concentrer sur le soutien à la création d'entreprises sociales.

GRDR : elles ont bien un rôle à jouer. D'après une étude d'agence d'urbanisme de Lille sur la part du PIB en France créé par l'économie informelle, celle-ci en représente 15%, ce qui est une énorme part, une réelle économie générant de la richesse, des revenus avec lesquels une part significative de la population en France parvient à vivre dignement et où compétences, savoir-faire, expertise, mise en réseau, lien social se développent. Il s'agirait pour les municipalités d'identifier et de faire avec cet « existant ». A Grigny, par exemple, le GRDR a été sollicité pour travailler avec des vendeuses de brochettes de rue, majoritairement sans-papiers, développant une activité économique. En contrepartie du retrait de ces vendeuses d'un parvis, la mairie s'est posée comme le premier client de la formalisation de cette activité, les sollicitant en remplacement de traiteurs pour toutes les manifestations qu'elle organise. Ceci illustre qu'il existe des solutions du pas-de-côté, mettre en mouvement des choses qui existent déjà.

QUELLES PEUVENT ÊTRE LES LIMITES, LES PIÈGES À ÉVITER POUR LES STRUCTURES DONT L'OBJECTIF EST SPÉCIFIQUEMENT D'INTÉGRER LES TRAVAILLEURS MIGRANTS ?

DIESIS : une première limite est l'argent, dans le sens où il y a globalement une réduction du financement visant à soutenir les structures d'entrepreneuriat social. Pour les migrants, c'est aussi difficile d'avoir accès aux bonnes informations. D'un autre côté, la différence de culture est aussi une barrière pour les travailleurs migrants. Ceci se constate dans les secteurs où les migrants sont particulièrement actifs (construction, horeca, soins de santé, etc.). Nous essayons justement d'y travailler dans le projet « Right » actuellement, rompre les stéréotypes en renforçant les compétences digitales des personnes migrantes.

GRDR : je pense notamment aux risques de dépossession des personnes des projets dont elles sont à l'origine. Par exemple, à Stain, d'activités économiques de réparation de véhicules en rue par des personnes migrantes mécaniciennes a émergé l'idée de la création d'un garage solidaire entre elles, avec la volonté de favoriser le circuit court, de proximité. Cependant, la majorité des personnes étant en situation irrégulière, l'arrivée d'argent

public dans la formalisation de l'activité pour la soutenir a eu l'effet inverse, rendant très compliqué la possibilité pour eux de mettre en œuvre leur projet par eux-mêmes. Au final, les activités du garage se sont donc plutôt axées sur de la mobilité douce, réparation de vélos pour une population gentrifiée, et les mécaniciens à l'origine du projet et de la volonté municipale de soutien continuent leurs activités en rue car ils ne peuvent rentrer dans les cadres normés des politiques publiques. Cela est à mettre en lien avec la question de savoir comment, par exemple, les entrepreneuses de Migracoop peuvent être les réelles détentrices du projet, rester au cœur du dispositif. Il y a un réel enjeu à ce niveau.

QUELLE APPROCHE CONSEILLEZ-VOUS, JUSTEMENT, D'ADOPTER EN MATIÈRE D'ENTREPRENEURIAT DES TRAVAILLEURS MIGRANTS ? POUVEZ-VOUS DONNER DES EXEMPLES ?

GRDR : l'exemple de Grigny est inspirant ; la mairie a joué le jeu de client pour « lancer la machine », en parallèle de notre accompagnement des femmes sur la question des droits (sociaux, logement, scolarité), qui pouvait entraver le développement de l'activité. L'association Réveil soutient également pour faciliter la facturation, étant donné la situation de séjour des vendeuses. Ce qui a pu être atteint est de générer un revenu régulier, ce qui est tout à fait essentiel. Au-delà des événements de la municipalité, les femmes se sont également mis au service des services sociaux de la ville pour la confection de colis alimentaires à destination des personnes en situation de précarité pendant la crise sanitaire. Aujourd'hui, constituées en association, les femmes cuisinent pour tous les ménages précaires et génèrent un revenu stabilisé, qui permet à penser au-delà de la survie.

D'autres projets ont moins fonctionné, comme celui de mécanique de rue, où peut-être les ambitions ou volontés de résultats étaient trop élevées, pressées, alors qu'il faut également prendre en compte cette dimension temporelle et laisser le projet arriver à maturité.

DIESIS : le support que l'économie sociale peut donner aux entrepreneurs migrants est énorme et peut prendre différentes formes. Préalablement à la question du travail en tant que tel, il faut stabiliser les aspects de logement et d'accès aux services de base. Beaucoup d'entreprises du tiers-secteurs travaillent sur ces aspects. Je pense notamment au projet « Right », dont le fonds européen AMIF est à l'origine, visant à inclure les femmes migrantes dans le secteur digital en renforçant leurs compétences afin qu'elles puissent trouver un job et sentir qu'elles contribuent et soutiennent leur famille. Les formations sont mises en place dans 6 pays européens, et sont adaptés à leurs compétences. Au-delà des cours, un coaching est mis en place en matière de droits, accès à la justice, à l'éducation, etc.

POURRIEZ-VOUS CITER UNE PRATIQUE EN ÉCONOMIE SOCIALE QUI, D'APRÈS VOUS, POURRAIT ÊTRE TRANSFÉRABLE ET POURRAIT ÊTRE ENCOURAGÉE AUPRÈS DES MUNICIPALITÉS EN VUE D'AMÉLIORER L'INCLUSION DES PERSONNES MIGRANTES, ET CE SANS DISTINCTION DE LEUR SITUATION DE SÉJOUR ?

DIESIS : dans nos projets, nous cartographions habituellement un large spectre de bonnes pratiques, parmi lesquelles l'une peut être soulignée aujourd'hui, avec à l'origine une entreprise sociale fon-

PROJETS DE TERRAIN EN ÉCONOMIE SOCIALE INCLUSIFS

avec M. Ndiaye, A. Moularque, L. Espino et R. Ovono

Meltingcoop

univerbal



BESOIN de
STABILITÉ

ET ON NOUS
DEMANDE DES
RÉSULTATS
TANGIBLES

FINANCEMENTS
MORCELÉS

CELA
... PREND
DU TEMPS!

MANQUE de
FINANCEMENT

FREINS

RÉALITÉS
SOCIALES
COMPLIQUÉES!

UN LIEU
où
TRAVAILLER
EST
NÉCESSAIRE

TIERS - LIEU

CONFIANCE

IMPACT
(suite)

RESOCIALISATION

NOS ACTIONS
SONT ATTENDUES!

HÂTE!

MICRO
REVENU

AVENIR

UNE
ÉTUDE
D'IMPACT
EST
PRÉVUE



dée par Chris Richmond N’Zi, Mygrants, en Italie. Il s’agit d’utiliser les nouvelles technologies dans le cadre des crises de réfugiés actuelles, en fournissant une plate-forme d’apprentissage en ligne pour les réfugiés et demandeurs de protection. Elle reprend des informations, une assistance sur toutes les étapes de la procédure de protection internationale et vise à développer et améliorer les compétences, favoriser leur matching avec les besoins professionnels locaux et nationaux et informer les migrants sur leurs droits et devoirs. L’entreprise a déjà aidé au placement professionnel de 3900 personnes et identifié 14000 « talents ». L’objectif final de Mygrants est d’avoir un impact positif sur les communautés au niveau économique et social.

GRDR : il est nécessaire d’évoquer un aspect de double temporalité. Quant à l’accompagnement des personnes en situation irrégulière, vulnérable où précaire, si l’on se projette directement dans une optique d’accompagnement de long terme sans être en même temps en capacité de répondre aux urgences qui peuvent et risquent de survenir, cet accompagnement ne pourra en réalité pas être fonctionnel. Il faut être capable de traiter des problèmes de demain (manger, dormir, accompagner les enfants) pour disposer dans un deuxième temps de périodes qualitatives permettant de travailler efficacement sur le projet envisagé. Il est aussi indispensable d’envisager concrètement dès son lancement la question de la rémunération plutôt que de la reporter à plus tard, au risque de perdre les personnes.

Au niveau des pratiques transférables, nous avons beaucoup développé des « clubs métiers », rencontres régulières axées sur certains secteurs professionnels. L’objectif étant que les lieux de rencontre soient la propriété des personnes qui s’y rendent, sans définir préalablement les projets qui doivent en ressortir ni mettre de contraintes temporelles. Il est également important que l’accès y soit inconditionnel, permettant ainsi à toute personne qui le souhaite d’y prendre part.

Dans l’idée de pouvoir, justement, ouvrir une perspective pouvant encourager toutes les initiatives qui se présentent et comme celles que nous avons déjà pu découvrir, il s’agit maintenant de faire un focus sur l’une des solutions très concrètes pouvant le permettre: le tiers-lieu.

TIERS LIEUX/MIGRATION HUB/ COWORKING

DIDIER VAN DER MEEREN, ESPACES D’INNOVATION SOCIALE POUR L’INCLUSION DES TRAVAILLEURS MIGRANT

En 2019, plus de 2 millions de personnes ont poussé la porte d’un tiers-lieu en France pour y apprendre, y travailler, y réaliser un projet. L’originalité d’un tiers-lieu par rapport aux dispositifs d’accompagnement à l’emploi classiques c’est qu’il constitue en soi un territoire, un espace qui génère des conditions pour que chacun.e puisse développer seul.e ou en groupe un projet, une activité liée à son savoir-faire.



MAIS QU’EST-CE QU’UN TIERS LIEU ? NOUS POUVONS IDENTIFIER 5 CARACTÉRISTIQUES :

1. Un fort ancrage territorial : ce sont des lieux qui répondent à des besoins territoriaux et engagent pour ce faire des coopérations locales, en mobilisant les acteurs du territoire, pouvoirs publics, entreprises, associations, universités...
2. Une communauté d’acteurs engagés : dans les tiers-lieux se retrouve une communauté d’acteurs qui développent des projets innovants pour leur territoire, en mutualisant des équipements, des moyens, des compétences.
3. Une gouvernance partagée : l’ensemble des parties prenantes, et notamment les usagers des lieux, sont impliquées dans la définition et l’orientation du projet de territoire.
4. Une hybridation d’activités : les activités sont multiples et les modèles s’équilibrent entre activités lucratives (services, formation, location, restauration...) et activités d’intérêt général (inclusion numérique, remobilisation dans l’emploi, social...).
5. Une dynamique d’expérimentation et d’innovation : espaces dédiés à la pratique, au faire soi-même, les tiers-lieux sont évolutifs et adaptables, ils favorisent ainsi l’émergence de nouveaux projets collectifs.

Des tiers-lieux sont donc des espaces de coworking, des fablab, des espaces culturels, des ateliers artisanaux, des laboratoires d’innovation sociale, des cuisines partagées, des jardins partagés. C’est 248 millions d’euros de chiffre d’affaire en 2021 en France sur 3000 tiers lieux recensés. « La majorité des tiers-lieux ont un modèle économique hybride avec 50 % de recettes propres (location d’espaces, vente de services) et 50 % de subventions... 6300 emplois directs auraient été créés et près de 150000 personnes auraient travaillé quotidiennement dans ces espaces ». Et comme le démontre l’Union Européenne, l’économie sociale et solidaire qui se déploie dans ces tiers-lieux est correctrice des discriminations systémiques dont font l’objet les migrants et les personnes les plus éloignées des standards du marché du travail, elle est aussi beaucoup plus résiliente face aux crises comme celle du COVID récemment.

Nous pouvons ainsi retrouver dans un tiers-lieu des propositions de réponses aux problématiques environnementales, sociales, d’inclusion, alimentaires... C’est souvent un écosystème qui permet par l’interaction des flux, des personnes, des compétences, de se nourrir l’une des autres et constituer ainsi un ensemble d’autant plus pertinent. C’est aussi parfois la démonstration d’une micropolitique locale qui répond aux faiblesses des politiques d’insertion socioprofessionnelle du territoire.

Un tiers-lieu est riche de combinaisons, d’interactions entre profils d’entrepreneurs, d’acteurs bien différents, ils inventent ensemble des alternatives aux dérives du système capitaliste, ils se fondent sur des valeurs souvent communes et proposent des nouvelles manières de coopérer entre acteurs parfois très différents. Comme disait Antoine Burret, « Le lieu devient tiers-lieu parce que des polarités s’unissent progressivement dans une même trajectoire d’action... C’est parce qu’elles se découvrent un intérêt commun, ou parce qu’elles sont confrontées à une même situation, que les personnes décident de s’engager ensemble. »

Comment retrouver du sens, une cohérence entre ses idées et ses actions tout en contribuant à l’intérêt général et à un bien commun sur un territoire précis? C’est l’une des pistes du projet Union Migrant Net présenté ce jour. L’excellent guide bilingue FR/EN rédigé par mes collègues Pauline Mallet du MDP, Robin

Sprumont et Orville Pletschette du CEPAG et Grégor Stangherlin et Anne Mélise de la Ville de Liège est une invitation à l’action, à découvrir comment articuler engagement pour une inclusion des migrants et innovation.

Union Migrant Net, comme la dynamique que vous pourriez découvrir pour les 20 ans du Monde des Possibles ce soir, fait le pari que c’est moins un lieu que des dynamiques collectives qui l’investissent, l’animent, le font vivre. Car un tiers-lieu favorise des échanges humains, financiers, créatifs, souples, non hiérarchisés par des logiques verticales ou aveugles à la richesse des migrations.

La pertinence d’Union Migrant Net pour un futur tiers-lieu dédié à l’entrepreneuriat des personnes migrantes à Liège réside dans une articulation entre une sensibilité aux droits des travailleurs migrants assurée par la CES, l’implication de la Ville de Liège qui souhaite être hospitalière et la multitude des projets portés par les personnes migrantes. L’enjeu résidera certainement dans la définition de nouvelles manières de coopérer, de définir des méthodologies d’accompagnement appropriées à chaque profil de porteurs de projets. Le concept de coopératives éphémères mis en place par les fondatrices de Migracoop ici présentes, et initié à Liège via le projet Coopér’actives coordonné par ma collègue Janja Hauschild, est ici certainement instructif.

Plusieurs éléments pourraient dynamiser un tiers-lieu dédié à l’inclusion des personnes migrantes par leurs projets entrepreneuriaux :

- Veiller à ce qu’il s’articule à l’existant, voir comment il pourrait contribuer à répondre à des besoins d’institutions, entreprises liégeoises. C’est une préoccupation de décloisonnement, d’intégration des questions de transition (environnementale, migratoires) dans une hybridation des solutions.
- Intégrer les dispositifs d’insertion socioprofessionnelle de la Wallonie et acteurs de formation en permettant l’adaptation des formations professionnelles des migrants à leurs besoins d’inclusion rapide (cf. projet Hospi’jobs du MDP) – placer l’apprentissage par le faire par exemple.
- Travailler une prise en main et le développement d’outils numériques adaptés aux projets des personnes migrantes.

La création d’un tiers-lieu à Liège rejoint la philosophie de l’éducation populaire. Ce sera aussi une forme d’émancipation socioéconomique qui contribuera à structurer et coordonner une représentativité des personnes migrantes en tant qu’actrices du développement local, à constituer un rapport de force pour exister politiquement. C’est un enjeu fondamental pour le territoire en transition que constitue la cité ardente.

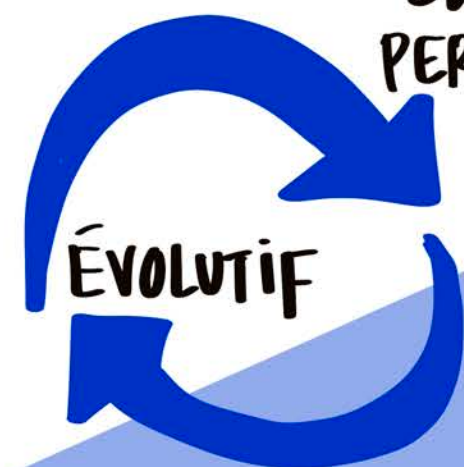
Rendez-vous cet après-midi pour échanger sur l’ESS et explorer les pistes de soutien pour les prochaines années.

EN QUOI LES TIERS LIEUX PEUVENT ILS AMÉLIORER L'INCLUSION DES PERSONNES PRÉCARISÉES ET DES PERSONNES MIGRANTES EN GÉNÉRAL? avec DIDIER VAN DER MEEREN

TESTER
EXPÉRIMENTER

ÉDUCATION
PERMANENTE

GÉNÉRER
UN
REVENU



S'ARTICULER À
L'EXISTANT, SE BASER
SUR LES BESOINS
LOCAUX

TIERS-LIEU

MOBILISE ≠
ACTEURS
mais une
même vision

HYBRIDATION
D'ACTIVITÉS

UN ESPACE ...
UN TERRITOIRE ...
UN ANCRAGE

GOUVERNANCE
PARTAGÉE

150.000 PERSONNES
Y TRAVAILLENT

2019 :

2.000.000
ONT POUSSÉ
LA PORTE
D'UN TIERS LIEU



... DES RECETTES & DES SUBVENTIONS



COMMISSION EUROPÉENNE

URSULA HÖNICH, INTERVENTION SUR L'ACTION DE L'UE DANS LE CADRE DE L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS

Puisqu'aborder la situation des migrations, c'est aussi faire le lien avec des conflits internationaux et des situations de persécutions, il nous a semblé capital d'inviter la Direction générale des migrations et affaires intérieures de la Commission Européenne.

Merci beaucoup pour cette invitation. Pour me présenter brièvement, je travaille dans l'unité « voies légales et intégration » au sein de la Direction générale intégration et affaires intérieures au sein de la Commission.

Je suis particulièrement heureuse d'être parmi vous aujourd'hui pour vous parler du niveau meta des migrations : il est important de revenir vers le terrain et de rencontrer des personnes qui travaillent et bénéficient des projets. Cela n'a pas été possible ces derniers temps, hormis de manière virtuelle malheureusement.

Je vais vous exposer ce qu'est la politique d'intégration au niveau européen, et notre cadre de travail. Il est basé sur le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), qui prévoit la possibilité de prendre, à travers une procédure législative, des mesures en vue d'encourager et soutenir les Etats membres dans leurs actions pour promouvoir l'intégration des ressortissants de pays tiers qui résident légalement sur leurs territoires. Nous ne pouvons par contre pas harmoniser le droit et les réglementations des Etats membres.

Nous voyons l'intégration comme une part d'une approche compréhensive de la migration. Dans le Pacte sur la migration et l'asile, beaucoup de thématiques sont abordées et l'intégration et les voies d'accès légales aux pays membres ont une part importante.

Une autre origine à notre travail d'intégration est les personnes migrantes qualifiées déjà présentes sur le territoire européen, dont les compétences sont souvent sous-utilisées. Il est important de les mobiliser en vue d'une intégration sur le marché du travail. Il y a également un phénomène de surqualification dont il faut être conscient. Nous essayons également d'attirer des nouveaux talents de l'étranger.

Notre cadre de politique générale est le plan d'action intégration et inclusion 2021-2027. Il reprend soixante actions à mettre en œuvre par la Commission, les Etats membres et beaucoup d'autres acteurs avec lesquels nous coopérons. Il a été construit sur base d'un plan d'action préalable. Nous en sommes au début de sa mise en œuvre.

Parmi les principes essentiels, sont notamment repris :

- L'inclusion en tant qu'objectif à atteindre pour toutes les personnes migrantes ;
- Elle est un processus bilatéral, dans lequel chaque partie doit être impliquée ;
- Le support en vue de l'intégration doit être présent à tous les étapes du processus, de l'arrivée dans le pays d'accueil jusqu'à l'insertion sur le marché du travail et au-delà ;
- Un support ciblé lorsque c'est nécessaire, chaque situation étant différente ;

- Une approche genrée de l'intégration.

Quatre secteurs principaux sont envisagés dans le plan d'action, dans lesquels une intervention est considérée comme particulièrement importante : éducation et formation, emploi, santé et logement. Horizontalement, la priorité est de fournir des fonds aux Etats membres et projets, ce à travers différents fonds européens. Pour ce qui concerne la Direction générale intégration et affaires intérieures, nous avons notamment le fonds asile, migration et intégration (AMIF) qui cofinance notamment le projet Union Migrant Net ainsi que principalement les Etats membres qui ont des programmes nationaux axés sur la migration et l'intégration. À côté de ce type de fonds, nous établissons des partenariats forts, avec les Etats membres directement mais aussi d'autres acteurs variés au niveau européen et local : syndicats, employeurs, société civile (notamment des organisations travaillant sur la migration). Nous consultons également un groupe d'experts, créé il y a un an et demi et constitué d'environ 20 experts en matière migratoire, qui donne des avis à la Commission mais également des ONG ou des Etats membres.

En matière d'emploi et de compétences, la coopération entre les différents acteurs sur le marché du travail est très importante, quel que soit le secteur économique envisagé. Concernant l'économie sociale, un plan d'action y est spécifiquement consacré, mis en place récemment par la partie de la Commission travaillant sur l'emploi. Ce plan vise à stimuler l'activité dans ce secteur, y créer un environnement propice à l'emploi, reconnaître le travail réalisé à cette fin et établir un dialogue avec les différents acteurs impliqués. Dans cette optique, nous essayons d'identifier les supports concrets que nous pouvons offrir et les bonnes pratiques à partager. Il y a concrètement encore beaucoup de travail à réaliser en vue d'une meilleure évaluation et validation des compétences et qualifications des migrants, au niveau de la reconnaissance formelle des diplômes mais aussi pour aider les personnes à mieux cartographier les compétences qu'elles peuvent valoriser en vue de trouver un emploi. Une attention particulière est portée sur les femmes migrantes, qui rencontrent des difficultés supplémentaires dans leur accès à l'emploi.

Il nous importe également de faire un suivi du travail réalisé en matière de politiques d'intégration et d'inclusion, raison pour laquelle nous demandons régulièrement des feedbacks sur les actions mises en place aux niveaux national et local.

Voici le cadre sur l'intégration au niveau européen, et je voulais en parler de manière globale parce que c'est également celui dont nous disposons pour travailler dans la situation spécifique des personnes déplacées d'Ukraine.

Dans ce cadre, pour la première fois depuis son adoption en 2001 suite à la guerre dans les Balkans, l'Union européenne, à l'initiative de la Commission, a activé la directive « protection temporaire ». Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, nous avons anticipé que les procédures classiques de protection ne seraient pas suffisantes pour faire face à l'afflux de réfugiés provenant du territoire ukrainien. Cette directive permet de protéger immédiatement les personnes fuyant la guerre dès leur arrivée dans le pays d'accueil. En terme de besoins des personnes fuyant l'Ukraine, certains sont similaires à ceux de tous les réfugiés (accès aux besoins de base, sécurité, logement, etc.), tandis qu'il en existe d'autres, plus spécifiques, en raison de l'importance du nombre de réfugiés (de l'ordre de 6 millions aujourd'hui) et de l'incertitude pesant sur la situation (beaucoup de personnes étant dans ce cas-ci désireuses

de retourner en Ukraine rapidement à l'issue du conflit). Le profil des personnes arrivantes est également spécifique, puisqu'il s'agit majoritairement de femmes, enfants et personnes âgées.

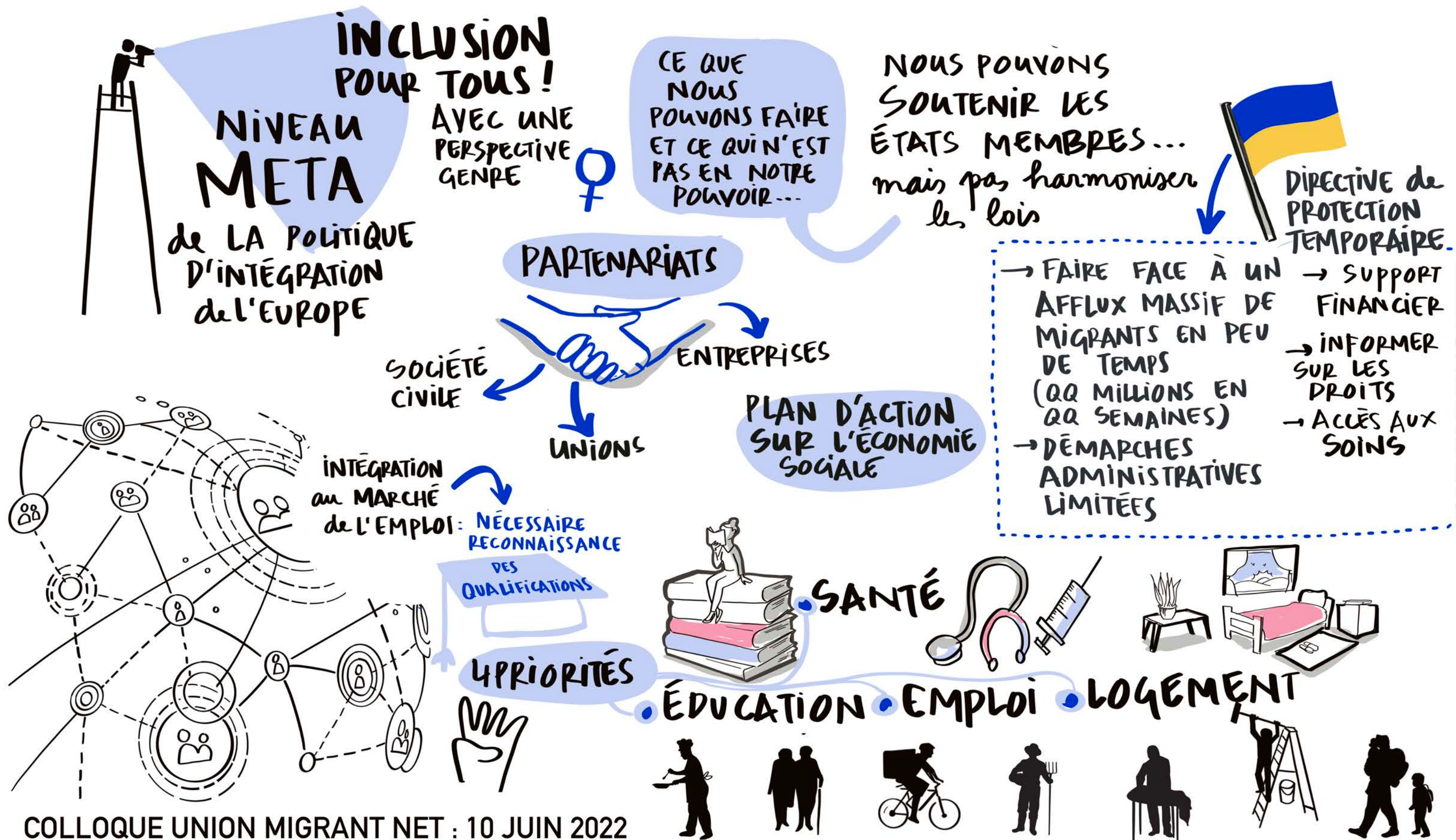
Pour aider les Etats membres et spécifiquement ceux les plus affectés par l'accueil car proches géographiquement de l'Ukraine, la Commission s'occupe de la coordination, partage ses bonnes pratiques, assouplit les conditions d'accès aux soutiens financiers, propose des conseils concernant la mise en œuvre des droits entourant la directive protection temporaire.

Un challenge spécifique est la préparation de l'année scolaire 2022-2023 et la transition entre le système scolaire ukrainien et celui d'accueil. Il faut également garantir l'accès aux soins de santé, y compris mentale, veiller à ce que suffisamment de logements soient disponibles, etc. La lutte contre le trafic d'êtres humains et l'accompagnement des mineurs non-accompagnés sont également primordiales.

L'arrivée de réfugiés d'Ukraine est donc une part de l'approche globale de la question migratoire, bien qu'il s'agisse d'un défi de taille au regard de sa rapidité et son amplitude.



PLAN D'ACTION DE LA C.E. SUR L'INTÉGRATION ET COMMENT L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS SE SITUE DANS CE CADRE avec URSULA HÖNICH





CONCLUSION

ELSA MESCOLI DU CEDEM

Je remercie Didier, Pauline, Gregor, Robin et vous tous et toutes de nous permettre de participer à des moments de réflexion comme celui d'aujourd'hui, qui renforcent la collaboration entre la ville de Liège, la société civile, le projet UNIC, sur des thèmes qui nous tiennent à cœur : l'inclusion des personnes migrantes dans l'environnement local.

Les échanges ont déjà été riches, je vais simplement revenir sur ce qu'on peut retenir du processus.

Pour poser le cadre sur l'insertion socioprofessionnelle des personnes primo-arrivantes en Wallonie. Avec le SPIRAL et le CEDEM, 2 centres de recherches wallons, nous avons évalué il y a 4 ans le parcours d'intégration wallon, et formulé une série de recommandations : il s'agit de l'ensemble de mesures mises en places institutionnellement dans un cadre européen pour permettre aux personnes primo-arrivantes de s'insérer dans la société d'accueil. Ce rapport est disponible sur le site de l'IWEPS. J'aimerais vous en partager quelques éléments en lien avec le projet Union Migrant Net, voire auquel le projet peut concrètement répondre :

- Tout d'abord concernant l'ISP, le rapport met en avant que les outils institutionnels mis en place en 2018 ne sont pas suffisants pour rencontrer les besoins des personnes. Ils ne permettent pas de valoriser leurs compétences au-delà d'un cadre d'évaluation très formel et standardisé, mais aussi difficile à atteindre notamment concernant l'équivalence des diplômes.
- Le rapport met en évidence que les formations en français langue étrangère (FLE) et professionnalisante ne répondent pas à la variété des niveaux de connaissances des personnes, ni à leurs aspirations professionnelles.
- Les barrières à l'accès au marché du travail, objet de processus d'ethnostratification qui ont des conséquences à double tranchant pour les personnes migrantes sont bien connues.

Ces éléments décrivent une situation à améliorer, et qui nécessite également des idées créatives et des expériences innovantes sur le territoire. Les méthodes « traditionnelles » ne permettent pas d'atteindre les objectifs envisagés. Les mentorats professionnels sont notamment des exemples insuffisamment développés ni analysés. Ces outils doivent sortir du cadre.

Les expériences et bonnes pratiques dégagées par le projet Union Migrant Net, les démarches réalisées et futures font certainement partie de ces outils concrètement utiles pour changer l'existant. Ces démarches permettent de valoriser les compétences des personnes migrantes quelle qu'elles soient, et indépendamment du fait qu'elles puissent être certifiées et formellement reconnues: il s'agit de donner valeur à l'expérience. Ces démarches permettent de concrétiser un élément crucial à mon sens dans ce qu'on appelle « l'intégration » des personnes primo-arrivantes : ce que « intégration » veut dire pour les personnes concernées elles-mêmes. Le rapport d'évaluation et l'expérience de terrain nous disent que l'intégration veut dire pour ces personnes : participation, échange, interactions.

Les initiatives d'économie sociale et solidaire, les tiers-lieux, les moments de discussion comme aujourd'hui, permettent de concrétiser ce sens donné au mot « intégration » par les personnes que les mesures politiques visent. De réaliser ce sens, en mettant en place une participation qui n'est pas seulement éco-

nomique, mais aussi sociale, culturelle et politique, ainsi qu'en permettant l'échange entre personnes aux profils, intérêts et besoins diversifiés.

Je vais encore mentionner en particulier les femmes migrantes, dont on a largement parlé ce matin, parce qu'elles vivent des expériences et des formes d'exclusion spécifiques, intersectionnelles, mais aussi qui ont des compétences particulières et qui ont besoin d'espaces adaptés pour les exprimer.

Ces initiatives donnent des opportunités concrètes aux personnes migrantes d'exprimer leur capacité d'agir qui est souvent contrainte par des barrières structurelles. En vous écoutant, j'entends le débat encore ouvert, avec des perspectives de réflexion ultérieures, sur l'inclusivité de ces démarches : faut-il les structurer ? Les formaliser, sans pour autant retirer leur flexibilité qui leur permet d'accueillir et non de limiter ? Quel risque de déposséder les personnes de ces initiatives en les formalisant ? Des espaces de réflexion persistent.

Je termine en saluant le projet Union Migrant Net, en mon nom et celui du CEDEM : les belles collaborations dans la ville, les échanges internationaux qu'il a permis, la vision et les méthodologies développées. Je me réjouis de voir la suite, dans l'espoir que ce projet soit durable et permette un réel changement de perspective dans la manière d'adresser la question de l'intégration et de l'insertion socioprofessionnelle des personnes migrantes. Les villes, et la ville de Liège en particulier, ont un rôle à jouer dans ce processus, pour contribuer à développer une politique migratoire en Wallonie, en Belgique, qui soit plus juste.



ASBL Le Monde des Possibles
2-10 Potiérue 4000 Liège, BE
www.possibles.org
+32 4 232 02 92